

Douze éoliennes pour le projet du Moulin de Pierre

Une réunion publique avec exposition de documents d'implantation a lancé le projet baptisé du Moulin de Pierre de construire douze éoliennes entre Moriers et Le Gault-Saint-Denis à l'horizon 2011. Un des nombreux projets de la région.

Exposition de documents et réunion publiques lançaient, jeudi à la mairie le projet, baptisé du Moulin de Pierre, de construire douze éoliennes entre Moriers et le Gault-Saint-Denis. C'est le cabinet Zéphyr qui réalise cette étude d'un parc suite à la définition d'une zone de développement éolien sur la commu-

nauté de communes du Bonnevalais. Les habitants ont pu prendre connaissance du dossier et consulter des documents présentant l'implantation de douze éoliennes sur deux lignes de six, parallèles aux voies de la TGV Atlantique. Les mâts feront cent mètres de haut et les pâles cinquante

mètres. Les éoliennes seront espacées à plus d'un kilomètre des habitations. Ce projet se veut comme une extension du parc de Bonneval. Jeudi en fin de soirée une vingtaine d'habitants sont venus écouter les explications techniques et prendre connaissance des études paysagères données par Christian Briard et Florian Rivoal.

L'Eure-et-Loir est le premier département français en terme de puissance installée (241 MW).

Nombreux projets

De nombreux projets éoliens sont en cours d'instruction dans l'Eure-et-Loir et tout particulièrement dans notre région, du côté de Bouville Saumery, Villars et Neuville-en-Dunois. Celui du Moulin de Pierre pourrait produire 40MW d'électricité (puissance installée dans le monde en 2007 : 94.000 MW) et faire entrer 194.000 euros par an de taxe professionnelle dans la caisse de la communauté de communes du Bonnevalais.

Si le permis de construire est

accordé la construction des douze aérogénérateurs débuterait en 2011.

Pendant la réunion, l'ADE-CABO (association de défense de l'environnement de canton de Bonneval) possédant sur les pare-brise des voitures garées devant la mairie « 30.000 éoliennes en France ! Miracle écologique, économique, technique ou impôt-taxe ? ». Le papier remis en cause l'éolien : « l'engorgement écologique ne tient pas... nuisances visuelles, bruit... explosion de la facturation EDF aux abonnés... ». Vendredi une nouvelle présentation du projet et une réunion publique étaient organisées au Gault-Saint-Denis.

Marc Guillemain.



Le document présenté lors de la réunion permet de visualiser l'emplacement des éoliennes déjà installées ou à venir.



JEUDI SOIR, les habitants ont pu prendre connaissance du dossier et consulter les documents présentant l'implantation des éoliennes.